

la couveuse 2024

plateforme d'accompagnement des nouvelles écritures scéniques pour la petite enfance

Le Théâtre Paris-Villette, le Théâtre Nouvelle Génération – CDN de Lyon, le Théâtre Molière de Sète – Scène nationale Archipel de Thau et le Théâtre Am Stram Gram de Genève - Centre de création, partenaire de l'enfance et la jeunesse s'associent pour promouvoir une création exigeante et résolument contemporaine à destination de la toute petite enfance.

Les projets candidats devront proposer aux plus jeunes spectateurs (0 - 4 ans) une expérience sensible et innovante à travers les formes les plus contemporaines de représentation et d'écriture. Une attention particulière sera portée à la qualité et l'ambition du dispositif technique et scénographique, ainsi qu'à l'aspect novateur de la forme et des outils technologiques mis en oeuvre.

conditions d'éligibilité

- l'appel à projet est destiné aux compagnies ayant déjà présenté au minimum deux spectacles dans un réseau professionnel ;
- les compagnies travaillant pour la première fois à destination de l'enfance sont les bienvenues ;
- le projet de création est prévu pour la saison 25-26 ;
- le projet bénéficie du soutien d'au moins un partenaire confirmé (lieu ou institution).

dossier de candidature

- infos administratives et contact de la compagnie ;
- calendrier de création envisagée ;
- présentation synthétique du projet (30 lignes maximum) ;
- dossier artistique du projet incluant notamment une présentation de l'équipe et des éléments sur sa dernière création (photos, revue de presse, liens vidéos...) ;
- document distinct détaillant le projet technique et scénographique, ses ambitions et les procédés prévus pour sa mise en oeuvre ;
- budget prévisionnel de production (en euros).

les candidatures sont à adresser au plus tard le **26 mai 2024**, par voie électronique uniquement, à l'adresse lacouveuse2024@gmail.com

L'équipe retenue bénéficiera du soutien croisé des quatre lieux dans la mise en oeuvre de son projet et notamment :

- un temps de résidence de 2 semaines chez chacun des partenaires soit un total de 8 semaines ;
- un apport en coproduction de chacune des quatre structures pour un montant total minimum de 20 000€ ;
- une série de 10 représentations minimum en coréalisation au TPV ;
- une série de 8 représentations minimum au TNG ;
- une série de 6 représentations minimum au TMS ;
- une série de 8 représentations minimum au Théâtre Am Stram Gram ;
- le conseil et l'accompagnement technique et artistique des équipes des quatre théâtres.